



Problème abonnement canalsat

Par **Zabou59**, le **14/06/2011** à **11:17**

Bonjour

J'ai souscrit un abonnement carte CanalSat en décembre dernier, ayant déjà un démodulateur à la maison. Cependant, en rentrant je constate que la carte n'est pas compatible.

je retourne donc chez Auchan voir la même personne pour savoir si l'on peut ajouter le démodulateur moyennant 6€ par mois : aucun souci. Elle me précise également que ma caution sera prélevée sur mon compte (40€) en février.

Cependant, je découvre ce mois-ci que mon abonnement n'est plus d'un mais 2 ans, et sans me prévenir.

J'appelle le service clients qui m'informe que c'était la condition pour avoir le démodulateur. Mais on ne m'a pas prévenu ! Et là on me dit que je n'ai aucun recours....

Donc je suis obligée de conserver mon abonnement actuel (15€) qui passera à 34 € en décembre, dans pouvoir dire quoi que ce soit.

Le service client me dit que je pouvais payer 40€ à l'époque à la place de la prolongation d'abonnement. Ils me conseillent donc d'écrire et de joindre le chèque de 40€ pour réduire mon abonnement.

Que faire ? Merci de votre réponse